

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Lysiane Fraigne, la disparue de l'île d'Oléron - Le débrief

En attendant ça tout suréquipé, les voitures, les maisons, les outils, bientôt même les équipements seront suréquipés.

Et le suréquipement, ça se paye.

Pas chez Nissan.

Ce week-end pendant les portes ouvertes, la série spéciale Nissan Cache-Kai suréquipé est au prix spécial de 300 euros par mois.

Et oui, vous avez bien entendu, 300 euros par mois.

Alors faites vite.

Nissan.

Nissan Cache-Kai, série spéciale 9, premier loyer 3500 euros, puis 48 loyers de 300 euros, 40 000 km maximum sans condition de reprise si à Cordillac, détails Nissan.fr.

Au quotidien, prenez les transports en commun.

Pour commenter son histoire du jour, Christophe Hondelatte reçoit un invité, acteur direct de son récit.

Je vous ai raconté l'enquête sur le meurtre de Lysiane Freign en 2015 sur l'île d'Oléron, tuée par son amant Guylain Fricot, qui a été condamné à 30 années de réclusion criminelle.

Histoire que je débrieife avec vous, maître Christine Tesser, vous êtes avocate au baron de La Rochelle et vous défendiez dans ce dossier les intérêts de toute la famille de Lysiane Freign, y compris, je crois, sa petite fille, qui est née en vérité le jour de la disparition de sa grand-mère.

Absolument.

Dans cette affaire qui est quand même hors norme, il faut le dire, j'ai assisté toute la famille, y compris, puisque vous l'avez très bien relaté, les intérêts de son ex-marie, le père de ces deux enfants, qui a toujours été dans le dossier et qui était toujours très proche des parents de Lysiane, bien évidemment de ses enfants, de sa sœur, de son frère et donc de l'ensemble de la famille.

Donc c'est une famille entière qui s'est présentée devant la cour d'assises de Charente Maritime lorsque Freicot a été jugé.

Il se présente dans quel état, avec de la haine, à son endroit ?

Alors, j'allais dire étonnamment, pas du tout.

Ce sont des gens que j'ai suivis quasiment dès le début de la disparition de Lysiane.

J'ai été saisie un mois, un mois et demi après sa disparition puisque au début l'enquête était ouverte, vous l'avez très bien rappelé pour disparition inquiétante, puis a très vite basculé en enlèvement et séquestration au bout de deux jours pour à nouveau basculer sur une information judiciaire pour meurtre.

Et en fait, la première question de la famille, et ça, ça a été constant, c'était alors pourquoi et où est-elle ? Et en fait, je dois dire qu'au début même, autant les parents Mireille et Joël freignent que ces enfants pensaient qu'il pouvait y avoir une dispute, c'était convaincu qu'il y avait une dispute, que Lysiane n'a voulu rompre, c'est certainement ce qui s'allait passer, et que Fréko l'a très mal pris, et que peut-être au terme de cette dispute, il l'est tué mais par accident.

Donc, il n'était pas du tout dans un esprit de revanche, il voulait par contre savoir.

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Lysiane Fraigne, la disparue de l'île d'Oléron - Le débrief

Et lorsqu'ils arrivent au procès, effectivement, ils n'ont jamais, imaginez qu'ils n'ont jamais été mises en relation avec l'accusé, ils ne l'ont jamais rencontré, Lysiane ne les avait jamais présentés, et c'est la première fois qu'il le voit trois ans après la disparition de Lysiane, donc l'ambiance est quand même très excessivement tendue, ça, je ne vais pas vous le cacher, mais pour autant, ce qu'il veut, c'est qu'il parle enfin et qu'il dise oui, le corps de Lysiane.

Il est condamné pour meurtre et pas pour assassinat, pourquoi ? Parce qu'il achète le béton, il achète la chauville, ce sont des actes qui qualifient l'après méditation et qui amènent aussi à sa condamnation.

Absolument, alors ça faisait d'ailleurs partie, c'était les éléments qui étaient relevés par le juge d'instruction, dans l'ordonnance de mille en accusations, cela fait que c'est la décision qui renvoie devant une cour d'assises, dont d'ailleurs Frécona n'a pas interjet appel à ce moment-là, et était visée ces éléments aggravant qui qualifiaient l'assassinat. Ce n'a pas été retenu.

Et ça n'a pas été retenu parce que, d'abord, on n'a jamais retrouvé, ce ciment, cette chose, ça vous le savez, on n'a pas retrouvé les traces, et la préméditation n'a pas été retenue.

Alors, je dois dire que pour la famille, c'était presque devenu une question un peu accessoire, ce qu'il voulait essentiellement.

C'est d'abord qu'on reconnaisse la responsabilité de Fréco et la responsabilité pénale, qu'on les croit, parce que dans les affaires de disparition, et vous le rappelez, quand on ne retrouve pas le corps de la personne, on peut mettre en doute la parole de la famille.

Et donc ça, c'est un soulagement pour eux quand même de savoir qu'on les croyait.

Et surtout, leur quête s'en était au bout de trois ans que de retrouver les yannes pour lui donner une sépulture d'essence.

Est-ce qu'il y avait, selon vous, et finalement selon eux, puisque vous êtes leur porte-parole dans ce dossier, un risque d'acquittement ? Non.

Alors, très sincèrement, évidemment, devant une cour d'assises composées de jurés populaires majorités, on ne peut jamais exclure cette possibilité.

Très sincèrement, compte tenu des incohérences de l'accusé.

Et qui se sont tenus ? Parce que vous l'avez très bien rappelé, ces incohérences pendant toutes ces interrogatoires, pendant l'instruction, se sont continuées lors de l'audience.

Pendant les trois jours d'audience, il n'a cessé d'être incohérent.

Et d'ailleurs, ce qui a agacé à mon avis, c'est la salle, puisqu'une personne a réagi très violemment en hurlant du son de la salle, mais dit-le.

Et en fait, on s'a perçu que c'était sa fille d'adoption.

Les gens ne tenaient plus.

C'est-à-dire qu'on voyait bien que c'était plus possible.

Il s'égarait complètement dans ses explications, changeant du jour au lendemain, radicalement d'explications dès qu'on lui a apporté la preuve du contraire.

Et donc, plus l'audience avançait, moi, on avait quand même cette crainte de l'acquittement.

Pourquoi est-ce qu'il ne dit pas où est le cadavre ?

Parce qu'il pense sans sortir ?

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Lysiane Fraigne, la disparue de l'île d'Oléron - Le débrief

Je ne sais pas.

C'est le mystère.

Il y a une explication qui est donnée tout de même par un des experts, le psychologue qui l'a examiné, c'est l'explication du déni, quand la personne, si vous voulez, n'assume pas un geste qu'elle trouvait même horrible et monstrueux.

Et Jean Poilmo à Bonnession, parce qu'il l'a dit, en tout début, lorsqu'il a été interpellé, au terme de sa cavale, qui a quand même duré près de 15 jours, c'est pas anodin.

Il est interrogé près du lieu où il est interpellé, vers la région de Vinclou.

Et là, au premier enquêteur qui l'interroge en garde à vue, il va le dire, il va dire « Mais s'il reconnaît, on va me trouver monstrueux ». Il dit quelque chose comme ça.

Mais à partir de là, il y a une rupture dans l'interrogatoire, puisqu'il faut le transporter et le ramener en Charente Marétime sur l'île de Léron, puis devant le juge d'instruction Rochelet.

Et là, évidemment, les enquêteurs changent.

Et je pense qu'il a le temps, peut-être, je ne sais pas, de réfléchir où il se pose.

Et en tout cas, à partir de là, il ne va plus jamais suggérer ou parler de cet acte monstrueux auquel il a fait référence.

Et donc, les experts pensent à ça.

Maintenant, ce qui est très étonnant dans sa défense, c'est qu'il a été bien sûr assisté, il a fait un de mes confrères et lui-même, jamais perçu le fait que de ne pas parler, c'était au contraire, c'était encore plus défavorable pour lui.

Et ça, c'est vraiment quelque chose qui était très lourd à supporter pour la famille, je peux vous le dire, et qui a été d'autant plus lourd à supporter que lorsque vous l'avez bien rappelé, il a interjeté appel de la condamnation du 19 octobre 2018 pour meurtre. Alors, 30 ans, c'est le maximum encouru pour meurtre, donc c'est quand même pas anodin. Il a interjeté appel le 20 octobre sur les dispositions pénales et civiles, mais il va mettre 9 et 10 mois pour se désister de ses appels.

Et ça, c'était incroyable.

Il y a une forme d'aveu dans ce désistement.

Voilà, il y a une forme exactement, on peut penser une forme d'aveu, mais en même temps c'est un aveu totalement incomplé parce qu'il n'y aura rien de plus, il n'y a rien de plus puisque l'affaire n'est pas en rejugé et qu'il n'a jamais parlé après ces désistements ou fait passer des aveux ou quelque chose.

La seule chose qui s'est passée pendant son incarcération, il est en détention provisoire bien sûr, pendant l'instruction, il y a eu une autre affaire qui a secoué à Chante Mariti, mais l'île d'Oléron particulier puisque c'est la disparition du jeune fille Alexia, à nouveau disparition sur l'île d'Oléron, quelques mois après l'affaire d'Elysiane, voilà, vous connaissez sûrement très bien, et en fait il était en détention.

Et comme cette affaire a eu de l'écho dans la presse nationale, il a déclaré et s'en l'a su par un co-détenu qu'il a dénoncé auprès du juge d'instruction, il a déclaré quelque chose en disant « si moi j'avais tué quelqu'un, je sais où j'enterrais

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Lysiane Fraigne, la disparue de l'île d'Oléron - Le débrief

le cadavre, dans un cimetière, parce que c'est bien là, on n'aurait pas le chercher. »

Et on a cherché dans les cimetières ?

Et on a cherché dans les cimetières, absolument, dans tous les cimetières d'Oléron, j'avoue que moi-même j'ignorais qu'il y en ait autant, mais on a fait des recherches, on a lancé des recherches dans tous les cimetières pour voir s'il y avait des indices incohérents à la suite d'illumination récente, si vous voulez.

Est-ce qu'il aurait pu expliquer d'ailleurs l'utilisation du ciment et de la chaux pour recélinder, par exemple, qui venait d'être posé et on n'a rien trouvé à nouveau ?

Mais donc, vous voyez, c'est pas naveux, c'était quelque chose qu'il a dit en présence de co-détenus qui a quand même interpellé les gens autour de lui, parce que pour un co-détenu, tout de même, c'est adressé un juge d'instruction, si vous voulez, c'est parano d'un comme démarche, mais il n'a jamais parlé plus.

Et ça, ça a essayé un coup de grâce pour ma client.

Il y a une histoire de ramasseur de champignons aussi qui est venue quelques temps après dire que j'ai senti une odeur à l'époque en me promenant.

Alors, si vous voulez, ce qui est tout à fait insupportable dans cette affaire, et moi, je n'avais jamais été confronté avant à cette double, je dirais double enquête, c'est-à-dire que pendant toute l'instruction, pendant le procès, on recherche toujours le corps d'Oliviane.

Donc, il faut soutenir cette famille, c'est quelque chose qu'on a peine à imaginer.

Tout ce qui peut se passer.

Or, il y a eu quelques émissions, notamment télévision, et qui ont eu de l'écho nationale.

Et je reçois un jour l'appel de monsieur qui habite Marseille, mais qui est de la région, et qui dit, un an après la condamnation.

Ben voilà, je ramassais des champignons à la sortie d'Oléron dans un bois qui n'est pas très loin face marraine, et il dit, moi, je connais très bien les lieux et j'étais interpellé par un endroit où il y avait une hauteur de nos abondes, on sentait quelque chose en décomposition, mais le seul se rappelle de ça, en tant qu'on donne bien, je crois que c'est en septembre 2019, mais en fait, il se rappelle avoir fait cette cueillette deux, trois semaines après la disparition de Diziana, là, il dit, sur le moment, j'ai cru que c'était peut-être un charnier d'animaux, il y a une ferme pas loin, il y a quelque chose, mais ça l'avait troublé, parce que dit, la terre avait été fraîchement remuée, tout était remis en l'état, et ça l'a troublé, et c'est quand même un monsieur qui était ingénieur dans le nucléaire, qui était à retraite, qui était très fanfait, et il a expliqué les choses tellement précisément que j'ai obtenu du procureur de la République qui était en place à l'époque avec l'aide du juge d'instruction qui avait mené cette affaire dès le début, qui est de nouvelles recherches à cet endroit-là, des recherches mais qui sont complexes, vous imaginez, reprendre des recherches fin 2019 pour disparaître. C'est trois ans à plait, après.

Oui, c'est pratiquement quatre ans après la disparition, disparaît en octobre 2015, et les lieux avaient changé, la gendarmerie par d'autres scientifiques de Pontoise est venue avec un matériel conséquent, ils sont restés trois jours sur place, et les recherches n'ont pas aboutis.

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Lysiane Fraigne, la disparue de l'île d'Oléron - Le débrief

C'était encore un espoir qui s'effondrait pour la famille, et Eufrico bien sûr n'a toujours pas parlé.

J'ai une dernière question pour vous, pourquoi est-ce que Lysiane est restée avec ce type violent ?

Je pense que, malheureusement, j'ai pas connu Lysiane, j'ai connu au travers sa famille. Elle l'a rencontré quelques mois avant son décès, elle l'a rencontrée en début d'été de 2015, donc c'était une relation très récente, très certainement, il n'avait pas commis d'actes de viols, il était contre elle, il était jaloux, elle s'en est rendue compte, il l'a poursuivie tout le temps, il l'attendait chez le coiffeur, il l'attendait, elle allait faire sa Zumba, il l'attendait, donc ça, elle ne le supportait pas, elle l'a dit à sa soeur, mais elle lui a dit aussi, bon, je me suis trompé, j'ai rien à faire avec lui, je vais m'en séparer.

Et je veux quand même insister sur un point, c'est que lors du procès, ça s'était très touchant, que ce soit le Parti des enfants dominique, que ce soit ses précédents relations avant, après le divorce, bien sûr, avant la rencontre fricot, les hommes qui ont partagé sa vie sont tous venus témoigner, ont tous dit qu'ils avaient d'excellents relations avec elles alors qu'ils avaient rompu, et donc c'était pas une femme qui entretenait des relations consensuelles, vous voyez, ou polémiques avec ses vrais compagnons, et qui essayait toujours de faire les choses très correctement pour que justement la relation soit apaisée, même si elle était terminée, et donc, tant faceur que ses enfants n'ont pas recueilli de sa part des craintes, c'est peut-être qu'il l'a perdu, c'est qu'elle n'a pas compris que c'était un homme qui pouvait être très violent, mais vous l'avez dit, dans l'entourage qui le connaissait peu d'Ile-de-les-Ronds, certains l'ont décrit comme étant enjoués, comme étant de bonne compagnie, voilà, sympathiques, son côté de bonhomme, mais en réalité, on va découvrir la phase très sombre de ce monsieur au fil du temps et à l'audience, et ça, elle ne l'a pas du tout ressenti Léziane. Sous-titres réalisés par la communauté d'Amara.org